

Département du Gard
MAIRIE
DE
SAINT-JEAN DE VALERISCLE

☎ : 04.66.25.60.41

☎ : 04.66.25.65.65

✉ : accueil@mairiesjv.fr

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil Municipal
le mardi 07 avril 2026 à 18h00.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2026.
2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
3. Désignation des délégués du Parc National des Cévennes.
4. Désignation des délégués au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.
5. Désignation des délégués au Conseil National des Villes et Villages Fleuris.
6. Désignation des délégués au Syndicat Territoire d'Energie Gard-SMEG.
7. Désignation du délégué « élu » au Comité National des Actions Sociales CNAS.
8. Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS.
9. Election des représentants au conseil d'administration du CCAS.
10. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.
11. Création et composition de la commission communale des finances.
12. Désignation d'un membre du conseil municipal pour la signature des autorisations d'urbanisme dans le cadre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme.
13. Foncier communal concerné par le projet de construction de 15 logements par les Logis Cévenols.
14. Mandat pour le dépôt d'une demande de défrichement dans le cadre de l'implantation d'une antenne relais Bouygues.

A Saint-Jean de Valériscle, le 01 avril 2026.

Le Maire de Saint-Jean de Valériscle

Marc JEKAL

